

LE JOURNAL COMMUNAL

JANVIER 2021



BUSSIERE-BADIL

Le Mot du Maire

Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois,

L'année qui vient de s'écouler et ce début d'année sont marqués par une crise sanitaire inédite dont les conséquences économiques et sociales sont particulièrement dures pour notre population.

2020 aura été une année de difficultés, d'adaptations, d'incertitudes, de souffrance pour certaines et certains d'entre nous, touchés de plein fouet par la crise sanitaire et ses conséquences.

En ce début d'année 2021, je veux avoir une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés et dire avec regret de n'avoir pu les accompagner et entourer leurs familles comme elles le méritaient.

Cette année 2020 fut une année sabbatique, c'est ainsi pour nos associations, une saison culturelle bousculée, Foire des potiers, Batteuse, Foire d'automne etc., tout ce lien social joué par toutes ces associations s'en est trouvé affecté.

J'en profite pour saluer l'ensemble des acteurs associatifs et économiques de notre Commune.

Je tiens également à saluer nos aînés qui n'ont pu profiter du temps de partage convivial qui est le repas annuel offert par la commune, suite à la crise sanitaire. Un bon d'achat valable dans nos commerces sera prochainement distribué. C'est 50% de notre population concernée.

La Commune de Bussière-Badil a pleinement joué son rôle dans cette crise avec la mise en place de distribution de masques.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui s'investissent dans la solidarité et l'aide aux plus exposés ou isolés.

2020 aura été aussi une année d'engagement et d'espoir, avec l'installation de nouveaux élus.

En mars dernier vous avez accordé à la liste municipale votre confiance dans le programme construit et proposé par cette équipe.

Le nouveau Conseil Municipal installé dans des conditions inédites n'a pris ses fonctions que réellement à partir du mois de juillet. Il aura à cœur de continuer dans la transparence.

J'en profite pour remercier l'ensemble des anciens élus municipaux qui ont eu la charge de notre commune dans le mandat achevé en 2020.

Je voudrais ne pas oublier non plus le formidable engagement de nos soignants et personnels de santé. Ils ont tout donné pour prendre soin de ceux qui étaient malade. Ils ont fait preuve d'un courage hors du commun.

Pour la Municipalité, en 2021, il s'agira de mettre en œuvre la réalisation des objectifs suivants.

Voici un bref aperçu, un développé par thème des projets 2021 est présenté dans ce journal par les différentes commissions.

-Ainsi 2021 voit le lancement de l'adressage, celui-ci consiste en la dénomination des voies et la numérotation des habitations; ce sont des éléments structurant de l'aménagement du territoire, cela répond à un besoin de sécurité lors d'interventions de secours par exemple.

Cela facilite aussi la prise d'abonnement au très haut débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique.

L'adressage est une action municipale entièrement à la charge de la Commune.

-2021 sera l'aménagement d'une partie du réseau routier ainsi que de chemins (chemins des Margues).

-2021 sera l'aménagement de notre boulangerie avec l'installation d'un nouveau boulanger.

J'ai demandé le soutien de la préfecture pour faire accélérer le dossier contentieux afin d'offrir à notre population une boulangerie et ses services dans les meilleurs délais.

Le point d'interrogation reste l'épicerie.

Cela me permet aujourd'hui de constater des faits réels dans le comportement d'une partie de notre population qui se plaint qu'il n'y a rien à Bussière et que tous les commerces disparaissent petit à petit.

A ceux-ci je veux leur répondre que je suis très intéressé de les recevoir à la mairie en face à face.

Je me souviens d'un temps pas si loin d'ailleurs où nous avons installé un médecin, un boucher, un mécanicien, un boulanger, et je suis désolé de voir et obligé de constater que la majorité des Bussiérois ne jouent pas le jeu.

Une réflexion avec le conseil municipal sera menée sur ce sujet.

-2021 c'est l'installation dans une partie des bureaux de l'ancienne communauté de communes de Guillaume MARCHELIE magnétiseur radiesthésiste et son épouse Samia thérapeute bien être.

Ce couple vient d'acheter une maison dans le village de la Bourgeade, et cela m'amène à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre Commune.

-2021 Acquisition des logements Fanette Rousseau (logements à la fontaine).

Ce sujet me tient particulièrement à cœur.

Aujourd'hui propriété de la Communauté de Communes de Nontron. Le montage financier de l'époque ne me convient pas car nous reversons la totalité des loyers (loués ou vacants) à la Communauté de Communes pour un bien qui en l'état ne nous appartient pas.

Il est donc impératif de retravailler ce dossier afin que ces logements redeviennent communaux car indirectement nous remboursons l'emprunt de la Communauté de Communes pour des logements qui n'appartiendraient jamais à la Commune.

J'ai bon espoir que nous retrouverons en 2021 une vie quasiment normale et que chacun puisse retrouver ses repères et l'optimisme dont nous avons tant besoin.

Faisons le vœu tous ensemble que 2021 soit une année de confiance et d'espoir retrouvé.

Au nom de l'ensemble des élus et des personnels de notre Commune et en mon nom, je souhaite que cette année 2021 vous apporte joie et bonheur.

Votre Maire

Jean-Jacques LAVALLADE

Le nouveau Conseil Municipal

Jean-Jacques LAVALLADE

Maire

Sylvain BREGEON

1^{er} adjoint

Catherine PEROUX

2^{ième} adjointe

Jean-Pierre TRIJAU

3^{ième} adjoint

David BRIMEAUD

Michel COURARIE

Nolwenn DESGRANGES

Valérie DUTROP

Carla KEIMPEMA

Jacques MORELLET

Richard ZUCCHI



N. Desgranges

Photo prise avant la pandémie COVID en l'absence de N. Desgranges

Réalisation 2020

- **Masques :**

En avril achat et distribution de masques type AFNOR (toujours recommandés même pour les nouveaux variants du virus de la COVID-19)

- **Distribution de masques en tissu fin mai :**

Une distribution gratuite de masques alternatifs en tissu a été organisée devant la Mairie le samedi 4 juillet 2020. Ces masques ont été confectionnés par une équipe de couturières bénévoles de notre commune à partir des kits (tissus, élastiques, fil, instructions...) fournis gratuitement par le Département. Leur travail a permis d'attribuer un masque par personne de plus de 11 ans résidant sur la commune, ainsi que d'en équiper le personnel communal. Nous les remercions vivement pour les nombreuses heures de travail qu'elles y ont consacrées. Avec l'achat par la commune en mai des masques tissus, c'est ainsi deux masques lavables et réutilisables qui ont pu être distribués à chaque habitant à une période où il était difficile de se les procurer. A noter qu'aujourd'hui ces masques en tissu ne sont plus recommandés depuis l'apparition des nouveaux variants du virus du COVID-19.

- **Mise aux normes de l'assainissement des commerces**
- **Mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie derrière la mairie par l'association « Patrimoine de mon Village »**
- **Ecole maternelle : l'aire de jeux a été restaurée et sécurisée.**
- **Les fenêtres de la maison Barbot ont été refaites**

- Mise en place d'une assistance aux démarches administratives par internet (achat d'un ordinateur et d'un grand moniteur)
- Réalisation du nouveau site internet de la commune



L'école maternelle de Bussière



Distribution des masques en tissu par Françoise, Pierrette, Brigid et Odile

Projets 2021

- Réhabilitation de la boulangerie
- Réfection du chemin des Margues
- Aménagement écoulement des eaux de pluie à l'entrée du lotissement « Terre des Petits Bois »
- Réflexion pour l'acquisition des logements Rousseau et Fanette
- Menuiserie (volets) maison Barbot
- Préau de l'école maternelle
- Amélioration de l'équipement cuisine de la cantine de l'école maternelle
- Aménagement d'un passage piéton en face de l'Auberge des Arts
- Pose d'une couverture sur la chambre froide de la boucherie- charcuterie
- Pose de pancartes réglementaires pour les puisards incendie
- Mise en place de l'adressage
- Mise en place d'un vestiaire avec douche et WC dans le hangar communal

LES COMMISSIONS COMMUNALES

✓ **FINANCES** : Lavallade, Bregeon, Trijau, Desgranges, Keimpema, Péroux

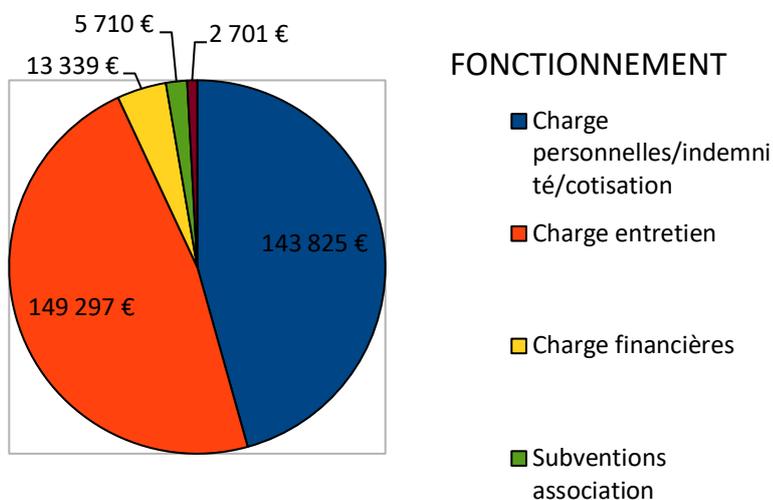
Résultat BUDGET 2019

La commission finances travaille sur le budget. Nous vous présentons ici le résultat de l'année 2019, point de départ pour ce conseil. Nous vous informerons chaque année du résultat de l'année avec un an de retard car les résultats sont publiés en mars par la perception.

Pour la préparation du budget primitif, qui est le prévisionnel de l'année 2021, il sera présenté et débattu en avril.

FONCTIONNEMENT : Issue des impôts, dotation de l'Etat et des produits des services.

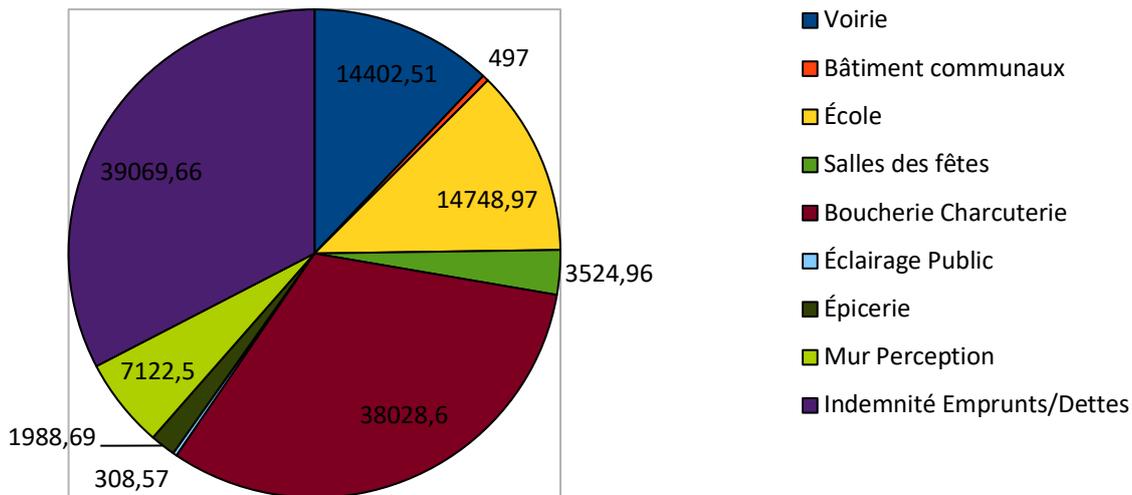
RECETTES : 422 858,59 €



INVESTISSEMENT : Issue des subventions et de l'excédent de fonctionnement

RECETTES : 127 145,45 €

INVESTISSEMENT



✓ VOIRIE - BÂTIMENTS COMMUNAUX - TRAVAUX :

Zucchi, Péroux, Lavallade, Bregeon, Keimpema, Morellet

La commission Voirie - Bâtiments Communaux - Travaux travaille sur :

- l'inventaire des travaux d'entretien de la voirie et des chemins pour le budget 2021 mais aussi sur un plan d'entretien pluriannuel de 5 ans.
- le suivi des travaux d'investissement et des prévisions à long terme, gestion des bâtiments communaux et le maintien des services.

✓ ECOLE - CANTINE : Desgranges, Péroux, Lavallade, Zucchi

L'école de Bussière-Badil compte pour l'année scolaire 2020-2021 (39 enfants) répartis de la très petite section à la grande section maternelle avec 2 enseignants (Mr Charpateau et Mme Pradeilles).

- Dans le contexte sanitaire difficile que nous connaissons depuis bientôt un an, la rentrée de septembre s'est déroulée normalement avec la mise en place d'un protocole sanitaire appliqué avec rigueur depuis. Il convient de remercier les personnels et intervenants à l'école pour leur implication.
- Les travaux effectués : remplacement des rondins de bois de la zone de jeux, remise en état des stations de jeux et réparation des tricycles.

- La cantine accueille la quasi-totalité des enfants scolarisés et bénéficie bien sûr d'un protocole sanitaire strictement appliqué.
- Un menu végétarien par semaine a été mis en place depuis la rentrée de septembre conformément à la loi EGalim.
- Du 12 au 16 octobre, dans le cadre de la semaine du Goût, les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs grâce à des menus différents faisant la part belle aux légumes anciens et de saison, mais également aux aromatiques et épices. Nous remercions là-aussi l'engagement du personnel et la participation active de nos restaurateurs : Mickaël et Maxime MOUJART.
- Le repas de Noël a eu lieu le 18 décembre. Nous adressons nos plus vifs remerciements au Père Noël venu distribuer des chocolats.
- Les menus du mois sont consultables sur le site internet de la commune www.bussierebadil24.fr sous l'onglet "Ecole".
- Une réflexion est en cours pour favoriser les achats alimentaires auprès des producteurs locaux et dans la mesure du possible bio.

✓ COMMUNICATION - ANIMATION : Trijau, Dutrop, Lavallade, Péroux, Desgranges, Zucchi

- Le nouveau site internet de la commune a été mis en place :

www.bussierebadil24.fr

Il faut prendre soin de taper l'adresse du nouveau site dans le champ adresse de votre explorateur internet (comme Google par exemple) et non dans le champ recherche. Une fois que vous êtes sur le site de la commune faites une sauvegarde dans vos favoris.

- La mairie a acquis un ordinateur portable connecté à un grand moniteur. Cet équipement est destiné aux personnes ayant besoin d'une assistance pour des demandes ou des renouvellements de pièces administratives (permis de conduire, passeport, carte d'identité) qui ne peuvent se faire dorénavant que par internet. Prendre rendez-vous avec JP Trijau.

✓ **TOURISME** : Keimpema, Lavallade, Dutrop, Péroux, Morellet

✓ **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET SOLIDARITE** :

Dutrop, Lavallade, Trijau, Courarie

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, les demandes de subvention de l'ANAH sont étudiées auprès du Conseil Départemental de la Dordogne - service Habitat. Les aides sont d'environ 35 à 50 % du montant des travaux éligibles.

De plus, il existe Ma Prime Rénov' : la nouvelle prime pour la rénovation énergétique.

Lancée le 1^{er} janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1^{er} octobre 2020.

MaPrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1^{er} octobre 2020, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location.

MaPrimeRénov' : pour quels montants et quels travaux ?

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Le montant de la prime est forfaitaire. Il est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

Les plafonds de ressources ont été catégorisés en 4 profils/couleurs selon les différents niveaux de revenus (des ménages les plus modestes aux ménages les plus aisés) :

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives N'hésitez pas à contacter Valérie Dutrop.



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

4 NOUVELLES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

POUR QUI ?



- **propriétaires occupants modestes et très modestes**, sous plafond de ressources de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- **propriétaires bailleurs** louant leur logement.



QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

- pour les propriétaires occupants : les mises aux normes d'**assainissement individuel**, les mises en conformité des **installations électriques**, les réfections de **toitures et/ou ravalements de façades**
- pour les propriétaires bailleurs : les travaux de **sortie de non décence du logement**.

INFORMATIONS ET CONDITIONS DE L'AIDE

- sur le site de l'**observatoire départemental de l'habitat** www.habitat.dordogne.fr
- auprès du **service habitat** du Conseil départemental de la Dordogne au 05 53 45 45 80

Portage de repas à domicile



Conserver le plaisir de rester chez vous..'

Des repas variés, équilibrés, comprenant un potage, une entrée, un plat principal, un produit laitier, un dessert et un pain vous seront livrés à votre domicile par véhicule frigorifique.

Vous suivez un régime particulier (viande haché, diabétique, sans sel, pauvre en cholestérol, sans ferment, sans résidus), une diététicienne se charge de le respecter.

Des aides financières : Certaines mutuelles, certaines caisses de retraite ou l'APA (concernant les frais de portage) peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service.

La souplesse des commandes des repas : Tous vos repas de la semaine, midi et soir, peuvent vous être livrés. Il vous est aussi possible de choisir vos jours de consommation en fonction du menu ou de vos besoins.



**Renseignements et inscriptions,
Du lundi au vendredi de 8h à 16h au :**



05 53 56 45 87

ucp@ch-nontron.fr

Le service de portage de repas est un pilier du maintien à domicile. Il permet de prévenir la dénutrition et crée un lien social, la visite des livreurs est l'occasion de contact, de contrôle et d'information.

Les Associations de Bussière

En raison de la mise en place des règles sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19 depuis mars 2020, les associations n'ont pas pu fonctionner normalement et sont pour le moment pratiquement toutes en sommeil.

- **Amicale Laique**
Président : Cédric DA SILVA LIMA
Tél. : 06 50 50 18 60
- **Au Jardin de l'Etang**
Présidente : Virginie DAUCHY
Tél. : 06 22 46 94 47
- **Club Pongiste Bussiérois**
Président : Albert LE GUEN
Tél. : 09 75 94 81 23
- **Culture et Loisirs**
Président ; Jean-Marie LAFORGE
Tél. : 06 79 19 76 90
- **EPGV - YOGA**
Président : Jean-Pierre TRIJAU
Tél. : 07 85 35 09 63
- **Joy Country**
Présidente : Joëlle MARTINET
Tél. : 06 88 62 96 50
- **La Société de Chasse**
Président : Alain CHANTARAUD
Tél. : 06 28 65 07 82

- **Patrimoine de mon Village**

Président : Alan BROOKE

Tél. : 05 53 56 63 38

Malgré le Covid-19, l'Association a pu continuer d'être présente dans la commune en 2020, même s'il n'y avait pas d'évènements spécifiques à reporter. Nous espérons que 2021 nous permettra de poursuivre nos projets pour la valorisation du patrimoine de notre commune - plus de plaques montrant les activités commerciales et professionnelles d'antan par exemple. Nous attendons l'adressage de la commune avant d'aller plus loin.

La floraison du Village

Le bourg a été magnifique du printemps à l'automne.

Je dois remercier tous les habitants de la commune qui ont décoré les façades de leurs maisons avec les pots de fleurs et arbustes, et les bénévoles qui nous ont aidés avec la plantation, arrosage et entretien des plantes et jardinières.

Peut-être vous avez remarqué que nous avons agrandi les trois bordures de rosiers (devant les commerces et près de la bascule), avec des nouveaux rosiers, des herbes aromatiques et des plantes colorées.

La grande rocaille dessous l'école maternelle est aussi entretenue par des bénévoles. En 2020 nous avons fait trois groupes d'entretien et planté une grande quantité de bulbes - à voir bientôt.

Merci à Chantal, Brigid et Richard, Teresa et James, Christine et Sam, Donna, Nadine et Jean-Marie, Sarah et Richard, Finbar et Christine, Cécile et Virginie, Lucette, Valérie et Monique, Odile, Alan.

Certains de nos bénévoles ont quitté la commune pendant l'année et ils vont nous manquer. Si vous pouvez vous proposer pour nous aider avec l'arrosage, désherbage etc nous serons très reconnaissants. Voir les affiches à la mairie, dans les commerces ou sur le site de Bussière-Badil.

Nous vous adressons nos espoirs pour une année 2021 de moins d'incertitude, plus de liberté et, surtout, de bonne santé pour tous. Carole Brook.

- **Société de Pêche**

Président : Daniel MOUSNIER

Tél. : 06 75 93 13 40

- **Quatre à Quatre (Marché Céramique)**

Président : Tristan CHAMBAUD-HERAUD

Tél. : 05 53 56 87 63

Entreprises - Artisans Commerçants

Boucherie-Charcuterie

- Clément GACHON, Le Bourg, Bussière-Badil, 05.53.56.25.73

Bureau de poste, agence postale

- Le bourg, Bussière-Badil, 05.53.56.74.33

Bowling-billard

- Le Palace vert, Bussière-Badil, 05.53.60.60.60

Cabinet Magnétiseur - Thérapeute

- Guillaume MARCHELIE, Magnétiseur, Radiesthésiste,
Le Bourg, 24360 Bussière-Badil, 06.58.78.96.97

- Samia MARCHELIE, Thérapeute bien-être,
Le Bourg, 24360 Bussière-Badil, 07.61.55.07.34

-Virginie DAUCHY, Praticienne de la Trame Thérapeutique
Terre des Petits Bois, 24360 Bussière-Badil,
06 22 46 94 47

Carrossier- Peintre

- Franck LAMBERDIERE, Rte de Piégut,
24360 Bussière-Badil, 05.53.60.40.29 - 06.76.24.03.98

Charpente - Couverture

- Pascal DELAVERGNAS, *couverture-zinguerie-charpente-maçonnerie,*
Chez Tendeau, Bussière-Badil,
05.53.56.79.93 - 06.72.32.18.15

- Benjamin GILARDIE, Le Trieux, 24360 Bussière-Badil,
06.59.97.38.53

Chauffage-plomberie

Michel COURARIE, *Les Tuilières*, 24360 Bussière-Badil
06.89.65.16.59

Dépannage informatique

Ordi OK - Rudolph Wijburg, La Jarthe, Bussière-Badil,
06.07.09.64.65

Elagage - Taille de haies -Bois de chauffage

ABATOUBOIS, Richard ZUCCHI, 24360 Bussière-Badil,
06.30.79.01.14

Electricien

Patrice DELAVALLADE, Valette, 24360 Bussière-Badil,
06.56.88.46.77

Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie

Au Fil des Désirs, Amandine FRUGIER,
Le Trieux 24360 Bussière-Badil

Virginie DAUCHY, Terre des Petits Bois,
24360 Bussière-Badil, 06.22.46.94.47

Fabrication de maroquinerie et de sellerie

Ludivine SOISSON, Route de Piégut, 24360 Bussière-Badil

Famille d'accueil Agréée pour personnes âgées

Sandrine GILARDIE-BOUTIN, Le Trieux
24360 Bussière-Badil, 06.24.79.77.70

Immobilier

Julie DELAFORGE, conseillère indépendante en immobilier SAFTI
24360 Bussière-Badil, 06.87.25.40.07

Mécanicien Autos

Xav Auto, route de Piégut, 24360 Bussière-Badil, 06.77.93.93.79

Mécanicien matériels agricoles

JBC AGRI SERVICES, Jean-Baptiste CHABOT
Les Mauris du Trieux, 24360 Bussière-Badil, 07.72.01.66.73

Médecine générale : cabinet médical

Armandina PAIS, Le Bourg, Bussière-Badil, 05.53.60.45.90

Maçonnerie - couverture - travaux du bâtiment

Jean-Pierre Jullien, maçonnerie-couverture-carrelage-rénovation,
24360 Bussière-Badil,
05.53.60.58.22- 06.42.83.73.70

John RYAN, Fonchy 24360 Bussière-Badil, 05.47.90.90.14

Potier

Miguel CALADO, Rte de Busserolles 24360 Bussière-Badil

Produits régionaux

Nadine et René Lavigne, vente directe de fraises, découpe et
conserves de porcs fermiers, Le Haut Pinlot, Bussière-Badil,
05.53.56.42.12 - 06.66.50.17.55

Val de Chanedièrre, Bussière-Badil, 05.53.56.54.61

Ferme Auberge de Panivol, Bussière-Badil, 05.53.56.40.66

Paul GAYOU, Les Tuilières, Bussière-Badil, 05.53.60.53.99

Jean-Louis LAGRENAUDIE, vente de sapins de Noël
Tartou, Bussière-Badil, 05.53.60.53.32

Restaurants

Auberge des Arts, le Bourg, Bussière-Badil, 05.53.60.98.13
Ferme de Panivol, Bussière-Badil, 05.53.56.40.66

Traductrice

GARROS Brigitte, Fonchy, Bussière-Badil, 05.53.56.95.72

RAMASSAGE DES ORDURES ET DECHETTERIES

A partir du mois de février 2021, la collecte des sacs jaunes et le ramassage des poubelles noires (ordures ménagères) auront lieu toutes les 2 semaines (les semaines impaires) pour les hameaux. Les sacs jaunes seront à sortir le mardi soir et les poubelles d'ordures ménagères le mercredi soir.

Pas de changement pour le bourg de Bussière.

CALENDRIER DE COLLECTE DES SACS JAUNES 2021 MERCREDI MATIN SEMAINES IMPAIRES

- | | |
|--------------|----------------|
| • 6 JANVIER | • 7 JUILLET |
| • 20 JANVIER | • 21 JUILLET |
| • 3 FEVRIER | • 4 AOÛT |
| • 17 FEVRIER | • 18 AOÛT |
| • 3 MARS | • 1 SEPTEMBRE |
| • 17 MARS | • 15 SEPTEMBRE |
| • 31 MARS | • 29 SEPTEMBRE |
| • 14 AVRIL | • 13 OCTOBRE |
| • 28 AVRIL | • 27 OCTOBRE |
| • 12 MAI | • 10 NOVEMBRE |
| • 27 MAI | • 24 NOVEMBRE |
| • 9 JUIN | • 8 DECEMBRE |
| • 23 JUIN | • 22 DECEMBRE |

CALENDRIER DE RAMASSAGE ORDURES MENAGERES 2021

JEUDI MATIN SEMAINES IMPAIRES (POUR LES HAMEAUX SEULEMENT)

<ul style="list-style-type: none">• 4 FEVRIER• 18 FEVRIER• 4 MARS• 18 MARS• 1 AVRIL• 15 AVRIL• 29 AVRIL• 14 MAI• 27 MAI• 10 JUIN• 24 JUIN• 8 JUILLET	<ul style="list-style-type: none">• 22 JUILLET• 5 AOUT• 19 AOUT• 2 SEPTEMBRE• 16 SEPTEMBR• 30 SEPTEMBRE• 14 OCTOBRE• 28 OCTOBRE• 12 NOVEMBR• 25 NOVEMBRE• 9 DECEMBRE• 23 DECEMBRE
---	--

DECHETTERIE DE PIEGUT

Tél. : 06 27 89 73 85

Heures d'ouverture :

lundi	fermé
mardi au jeudi	08h00 - 17h00
vendredi et samedi	08h - 12h00

NUMEROS PRATIQUES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

Secours avec téléphone portable : 112

Gendarmerie : 05 53 60 78 65

Médecin Bussière-Badil : 05 53 60 99 35

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Allo Enfance maltraitée : 119

ENEDIS (EDF) : 09.726.750.24

SEMOP (services des eaux) :

-Service clients : 05 81 31 85 03

- Service urgences/dépannages : 05 81 91 35 05

SMCTOM : 05.53.56.20.52

NOS CENTENAIRES BUSSIEROISES



Adrienne MARQUET



Angèle VOUDON

CARNET 2020

MARIAGE

DELAVERGNAS Pascal et Cindy 29/02/2020

DECES

LEDOUX Teddy	06/12/2020
VEDRENNE Irène	09/11/2020
BAILLET Henri	28/10/2020
SIBELET René	14/10/2020
VILLECHALANE Lucette	12/09/2020
COURARIE Georgette	20/08/2020
LINFORTH David	12/07/2020
LACOTTE Geneviève	05/07/2020
LAFORGE Marie	26/06/2020
TERREFOND Jean-Pierre	21/06/2020
GUILLOUT Jeanine	05/06/2020
ROUDY Madeleine	28/05/2020
BREGAINT Jean-Marie	16/05/2020
RESTOIN Suzanne	07/05/2020
TARDY Marceline	16/04/2020
BERTHOMME Olivier	10/01/2020

HORAIRES AGENCE POSTALE

Lundi	09h00 - 12h00, 13h30 - 16h30
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	Fermée
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	09h00 - 12h00
Samedi	09h00 - 12h00
Dimanche	Fermée

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

(Accueil du public)

Lundi	09h00 - 12h00, 13h30 - 17h30
Mardi	09h00 - 12h00, 13h30 - 17h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	09h00 - 12h00, 13h30 - 17h30
Vendredi	09h00 - 12h00, 13h30 - 17h00
Samedi	09h30- 12h00 (permanence maire ou adjoint)
Dimanche	Fermé

La communauté de communes : **une nouvelle gouvernance ouverte et partagée**

2020 aura été une année compliquée à tous égards. La crise liée à la pandémie du COVID-19 a bouleversé la vie de chacun d'entre nous et le fonctionnement de nos institutions. Toutes les collectivités ont dû faire preuve d'inventivité et de solidarité pour gérer au mieux la pénurie de masques, le maintien des services à la personne surtout pour les plus fragiles. Les rôles du CIAS, du multi accueil Lilo Bambins, les centres de loisirs ont été en ce sens cruciaux. Il faut également saluer l'engagement des personnels de l'ensemble des services de la communauté qui pour la plupart ont permis que continue la vie publique dans les conditions définies par le gouvernement.



La nouvelle gouvernance :

Après le report du deuxième tour des Municipales au 28 juin, un nouvel exécutif pour notre communauté de communes s'est mis en place le 15 juillet 2020.

Le nouveau Conseil Communautaire a élu **M Gérard SAVOYE** Président et les 8 vice-présidents suivants :

	<u>Identité</u>	<u>Domaine de compétence attribué par le Président</u>
1ère vice-présidente	Mme Maryline FORGENEUF	Eau et Assainissement / Environnement / GEMAPI / Développement Durable
2ème vice-présidente	Mme Nadine HERMAN-BANCAUD	Administration Générale / Ressources Humaines / Mutualisation / Culture
3ème vice-présidente	Mme Francine BERNARD	Finances et contrôle de gestion / Suivi des projets
4ème vice-président	M Pierre PEYRAZAT	Enfance / Jeunesse / Petite enfance (crèche et RAM) / Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Périscolaire
5ème vice-président	M Laurent MOLLON	Action Sociale / santé
6ème vice-président	M Michel COMBEAU	Pistes forestières / vélo route voie verte / PDIPR / Traverse de bourg / Schéma routier intercommunal / Equipements sportifs : stades communautaires, piscine
7ème vice-président	M Didier PAGES	Logement / Habitat / OPAH / Aménagement de l'espace (urbanisme - instruction et planification PLUI-SCOT)
8ème vice-présidente	Mme Ghislaine LE MOEL	Développement touristique / Evènementiel / Communication

Le bureau de la Communauté de communes est composé du Président, des 8 vice-présidents et des 4 membres suivants : **M Thierry PASQUET** (économie), **M Gérard CHAPEAU** (finances), **M Sylvain BREGEON** et **Mme Michelle CANTET**.

NOUVEAUTES 2020 :

La loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019, dont la finalité est de favoriser les échanges d'informations entre les communes et la communauté, a créé deux nouveaux dispositifs :

- **le pacte de gouvernance** qui définit le rôle respectif de chaque instance, les modalités d'exercice des compétences de l'EPCI et les principes directeurs relatifs aux engagements financiers associés. La communauté de communes constitue un espace de solidarité et d'actions à l'intérieur duquel les communes partagent des valeurs fondées sur la confiance, la concertation, l'écoute et le dialogue. Ainsi les 9 commissions thématiques de la CCPN ont été ouvertes à des élus municipaux non communautaires, ce qui doit permettre la création d'une culture partagée et l'émergence de compétences particulières grâce à la participation d'élus municipaux experts dans certains domaines.
- **La conférence des maires** qui est composée des maires des 28 communes de la CCPN où sont discutés les différents projets du territoire. La première s'est tenue le 20 Octobre.

RETOUR SUR 2020 :

Nous avons dû faire face à la fermeture imposée de nombreux services dits « non essentiels » tels que la piscine, le cinéma, les médiathèques, le PEMA, les offices de tourisme, les pratiques sportives amateurs, la fête du couteau et d'autres événements culturels ... Toutes ces fermetures auront une influence sur le budget de fonctionnement de la CCPN en raison d'une importante baisse attendue des recettes liées.

Malgré tout, la Communauté de Communes a poursuivi cette année le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place par l'équipe précédente. En plus de la subvention versée à Périgord Numérique (43 993 euros) pour le développement du haut débit et de la subvention de 2 € par habitant pour le soutien à l'économie (31 032 €), le tableau ci-dessous vous présente les principaux domaines en matière d'investissement.

<u>Investissement</u>	<u>communes</u>	<u>commentaires</u>
Opération économique «village d'artisans »	St Front la Rivière (« la baguette de bois »)	Le regain d'activités de cette ancienne friche industrielle génère beaucoup d'intérêt économique. Depuis 2019, plusieurs artisans s'y sont installés : une entreprise de maçonnerie, des ateliers de découpe laser et de carrosserie, d'affutage industriel et bientôt un atelier de menuiserie bois ...
ZAE « Grand Massonneau »	Saint Martial de Valette	Création de 5 lots avec un coût d'aménagement de 1 200 000 €, subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne. Deux permis ont d'ores et déjà été accordés pour l'entreprise Chêne Vert et Locatoumat.
Médiathèques	Saint Pardoux la Rivière	Travaux achevés pour un montant d'environ 240 000 € pour un espace de 130 m ² dédié à la lecture et au multimédia.
Travaux de voirie	Voir tableau page suivante	Ces travaux (800 000 € par an) sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50 %
Pistes forestières	Sceau Saint Angel Lussas Nontronneau Abjat sur Bandiat Connezac St Front / Nizonne	Projet subventionné par les fonds européens
Aménagement de bourg	Champniers Reilhac Le Bourdeix St Barthélémy de Bussière	Abjat sur Bandiat prévu sur le budget 2021
Equipements Sportifs et de loisirs	Nontron St Martial de Valette Busserolles Saint-Saud	Gros travaux de mises aux normes et de sécurité au centre de loisirs de Busserolles et au Multi accueil Lilo Bambins
Travaux d'investissement sur réseaux	Voir tableau page suivante	
Maisons de santé	Saint Pardoux la Rivière	Projet d'extension
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Projet subventionné à 80 % également retenu dans le cadre de la « mission patrimoine » et la fondation AXA,
Office de Tourisme	Nontron	Projet de déménagement en cours en liaison avec la commune de Nontron
RINO	Nontron	Le Rino est le cours d'eau souterrain en mauvais état aménagé sous les rues de Nontron. Etudes en cours

Nous contacter
 48/50 Rue Antonin Debidour - 24 300 Nontron
 Tél : 05 53 60 33 88 mail : www.perigord-nontronnais.fr

Répartition des travaux d'investissement sur les réseaux

Communes	Réseau Eau Potable	Réseau Assainissement	Réseau Voirie (2020)
ABJAT sur BANDIAT			X
AUGIGNAC	X		X
LE BOURDEIX	X		
BUSSEROLLES	X		X
BUSSIERE BADIL			X
CHAMPNERS REILHAC			X
CHAMPS ROMAIN			X
CONNIZAC			
ETOUARS			
HAUTEFAYE			
JAVERLHAC	X	X	
LUSSAS et NONTRONNEAU			
MILHAC DE NONTRON			X
NONTRON	X	X	
PIEGUT PLUVIERS	X		X
St BARTHELEMY de BUSSIERE	X		
SAINT ESTEPHE	X	X	X
St FRONT LA RIVIERE			
St FRONT sur NIZONNE			X
St PARDOUX LA RIVIERE			
SCEAU St ANGEL	X		X
SAVIGNAC DE NONTRON			X
St MARTIAL DE VALETTE	X		X
St SAUD LACOUSSIERE	X	Diagnostic en 2021	X
St MARTIN LE PIN			
SOUDAT		Prévu en 2021	X
TEYJAT	X		
VARAIGNES		X	

Les élus et le personnel de la communauté de communes vous souhaitent une bonne année 2021



Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Juliette Nevers et Pascal Bourdeau

Conseillers départementaux du canton du Périgord Vert Nontronnais

« En raison de la crise sanitaire, les cérémonies de vœux ne pourront pas avoir lieu. Or celles-ci permettent de faire le bilan de l'année écoulée et de mettre en lumière les perspectives à venir. Nous partageons ce moment convivial et républicain chaque année auprès des citoyens. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous tenons à vous adresser nos vœux, le traditionnel bilan de notre action et les réalisations qui s'engageront pour 2021.

Vous pouvez compter sur notre volonté d'accompagner au plus près l'ensemble des habitants et des acteurs de notre canton et de trouver des solutions adaptées pour faire face à cette crise dont les conséquences sanitaires, économiques et sociales ne sont pas malheureusement terminées.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et nous souhaitons pour toutes et tous plus que jamais de la santé et un retour le plus prompt possible à une vie sociale riche de liens sociaux avec vos proches, avec un retour entier de la vie associative, culturelle ou sportive».

Pascal Bourdeau et Juliette Nevers, Conseillers départementaux du canton du Périgord Vert Nontronnais

Retour sur 2020

Une priorité pour le Conseil départemental : amortir les conséquences de la crise du Covid-19



En 2020, la priorité du Conseil départemental a été d'amortir les conséquences de la crise du Covid-19 et de soutenir les publics les plus exposés et le secteur économique. **Plusieurs plans de relance ont été engagés pour accompagner le tissu économique départemental** : dans le bâtiment et les travaux routiers (160 chantiers de 40 000 € max), dans l'habitat (1 million d'€), dans le logement social (0,5 million d'€ pour Périgord Habitat).

Un dispositif exceptionnel d'aide sociale d'un montant de 750 € a été mis en place en faveur des artisans,

commerçants, travailleurs indépendants et autoentrepreneurs.

Une prime a été votée en faveur des assistants familiaux et des aides à domicile employés par des structures habilitées par le Conseil départemental pour souligner leur engagement quotidien pendant la période de confinement.

Les subventions aux associations sportives et culturelles ont été maintenues malgré la suspension de leurs activités ou l'annulation de manifestations. Les services du Département ont continué à fonctionner pendant les périodes de confinement, en particulier les services d'action sociale.

Le Conseil départemental a par ailleurs été moteur dans la fourniture de masques à ses habitants. Dès le mois d'avril il proposait aux communes la fourniture de tissus et accessoires nécessaires à la confection d'un masque par habitant. Cette opération « Masques citoyens » a mobilisé plus de 200 couturiers et couturières volontaires sur notre canton, autour des élus locaux, témoignant de leur générosité et leur solidarité. Des masques professionnels ont également été fournis aux CIAS, EHPAD dès le début du premier confinement. Depuis la rentrée de septembre où il est devenu obligatoire, chaque collégien du département s'est vu remettre 4 masques en tissu.

2020, la confirmation de la démocratie participative sur le département et le canton

2020 a été l'année de la seconde édition du budget participatif, doté d'un million d'€. Plus de 20 000 Périgourdin·s ont départagé près de 300 projets, et au final ont désigné 105 lauréats. Sur les 8 projets candidats du canton, 3 associations ont été retenues pour un montant total de 28 500 €.



2020, des investissements du département pour le canton

En 2020, le Département a investi sur le canton à travers plusieurs chantiers dont la réfection du pont de Javerlhac sur la D93 (0.5 million d'€), la restructuration et l'extension de l'Unité territoriale de Nontron (0.8 million d'€).

Il a également accompagné les investissements de la communauté de communes et des 28 communes du canton. 564 000 € ont été attribués à la communauté de communes du Périgord Nontronnais pour 6 opérations dont l'aménagement de la zone d'activités de St Martial de Valette, l'extension de la maison de santé de St Pardoux la Rivière, l'installation d'un atelier d'affûtage à St Front la Rivière. 457 000 € ont également été votés pour les projets communaux, parmi eux : la rénovation de l'école Jean Rostand à Nontron, la construction d'un atelier garage à Milhac, la réfection de l'église d'Augnac, des travaux à l'église de Piégut, l'aire multi-sports à St Saud, le réaménagement de la mairie de Soudat...



Ce qui est déjà prévu pour 2021

En 2021, le Conseil départemental de la Dordogne :

- Va poursuivre le chantier du très haut débit avec le déploiement de la fibre qui doit couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2025.
- Va conforter le rôle majeur qu'il souhaite tenir en faveur du logement social. Après la fusion de l'office départemental HLM et de celui de l'agglomération du Grand Périgueux et la naissance de Périgord Habitat, le Département a souhaité exercer entièrement la délégation des aides à la pierre et depuis le 1er janvier, son service habitat instruit les demandes de subventions de l'ANAH. C'est un chantier important qui s'inscrit dans la vice-présidence au logement que Germinal Peiro a confiée à Juliette Nevers le 5 octobre suite à l'élection au Sénat de Marie-Claude Varailles.
- Va conforter son soutien à l'activité économique grâce à un plan de 350 millions d'€
- Va maintenir ses travaux routiers et l'aménagement de traverses grâce à une enveloppe de 25 millions d'euros.

- Va renforcer son rôle de proximité auprès du bloc communal grâce à une enveloppe complémentaire de 15 millions d'€
- Va poursuivre ses engagements pour faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale à travers la Maison numérique de la biodiversité, ses recherches et accompagnements dans les énergies renouvelables, les circuits courts, l'économie circulaire, l'amélioration de la qualité de nos eaux (potable et rivières), des assainissements,
- Va continuer à s'impliquer dans tous les domaines pour lutter contre le réchauffement climatique à travers ses aides à la régénération et transformation de la forêt, l'acquisition d'espaces sensibles, l'accompagnement du fleurissement des bourgs ...

Les principaux projets engagés pour le canton

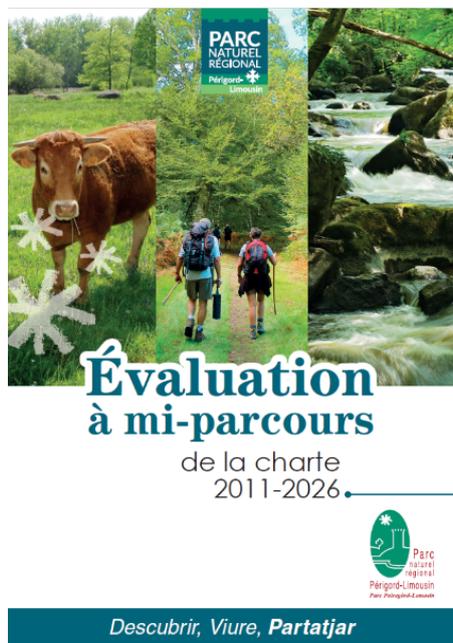
Pour notre canton, 2021 sera marquée :

- par la réouverture du pont de Javerlhac,
- la livraison des travaux de l'Unité Territoriale de Nontron
- l'installation de nouveaux mobiliers sur le site de St Estèphe
- la labellisation Bio de la restauration de la cité scolaire de Nontron
- le rétablissement du 90 km/h entre Périgueux et Nontron
- la rallonge de plus de 700 000 € d'aides aux communes et à la communauté de communes.



Contacts :

Juliette Nevers – 06.62.73.10.98 – j.nevers@dordogne.fr
 Pascal BOURDEAU – 06.89.84.28.09 – p.bourdeau@dordogne.fr



Qu'est-ce que la Charte d'un Parc naturel régional ?

Tous les Parcs naturels régionaux disposent d'une Charte, dont le contenu diffère selon les territoires.

La Charte du Parc naturel régional Périgord-Limousin est un document écrit qui cadre les objectifs et les actions du Syndicat mixte du Parc sur 15 ans.

Il s'agit d'un contrat, signé par les communes, les communautés de communes, les Départements (Haute-Vienne et Dordogne) et la Région Nouvelle-Aquitaine. Par ce contrat, ils s'engagent à respecter les objectifs et les actions prévus. Elle est nécessaire à l'octroi du label « Parc naturel régional ».

La Charte du Parc naturel régional Périgord-Limousin a été renouvelée en 2011. **L'évaluation à mi-parcours débutée en 2019 s'est terminée en 2020.** Le rapport final est public et consultable sur notre site internet ou dans vos mairies.

Tous les 15 ans, la Charte fait l'objet d'une révision, sous l'impulsion de la Région. Le label est réexaminé et un nouveau projet de territoire est construit pour qu'« *una autra vita s'inventa aquí* ».

Pour plus d'informations sur la charte ou sur l'évaluation à mi-parcours, vous pouvez consulter notre site internet <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/La-charte> ou scanner le QR Code suivant :



Plus d'informations : contactez le Parc au 05 53 55 36 00 – info@pnrpl.com – www.pnr-perigord-limousin.fr



De nouveaux Délégués pour le Parc

Fin octobre, les nouveaux délégués du Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin se sont réunis pour l'élection du Bureau Syndical. A cette occasion, se sont vu reconduire à la présidence, et ce jusqu'aux élections régionales, le binôme Bernard Vauriac Président (maire de Saint-Jory-de-Chalais, 24) et Anne-Marie Almoester-Rodrigues 1ere Vice-Présidente (maire de Rochechouart, 87).

32 délégués ont également été élus représentants des Villes-Portes, Communes, Inter-communautés, Départements et Région.

A la suite de ce Comité Syndical d'investiture, Le Bureau Syndical s'est réuni afin d'élire les Vice-Présidents en charge des Commissions thématiques :

- Commission "Charte-Gouvernance-Finances" : Pascal MÉCHINEAU
- Commission "Milieux aquatiques" : Philippe FRANÇOIS
- Commission "Biodiversité" : Pascal BOURDEAU
- Commission "Forêt-Agriculture-Circuits courts" : Pascal RAFFIER
- Commission "Tourisme durable" : Jean-Pierre PATAUD
- Commission "Culture-Éducation au territoire-Implication des habitants" : Lucien COINDEAU
- Commission "Urbanisme-Transition énergétique-Patrimoine-Paysages" : Jocelyne RÉJASSE

Pour connaître les Commissions du Parc naturel régional Périgord-Limousin :

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Le-fonctionnement-du-Parc/La-gouvernance-du-Parc/Les-commissions>

Plus d'informations : contactez le Parc au 05 53 55 36 00 – info@pnrpl.com – www.pnr-perigord-limousin.fr

Conception, réalisation, photos et impression : Jean-Pierre Trijau, Commune de Bussière-Badil, Mairie,
Le Bourg, 24360 BUSSIERE-BADIL

Tél. : 05 53 60 52 07, E-mail : mairie-bussiere-badil@orange.fr

Site internet de la commune : www.bussierebadil24.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Document tiré à 270 exemplaires